Voici ce que disent <u>Louis</u>

<u>GILLE</u>, <u>Alphonse OOMS</u> et <u>Paul</u>

<u>DELANDSHEERE</u> dans *Cinquante mois d'occupation allemande* (Volume 2 : 1916) du

VENDREDI 7 JUILLET 1916

M. Alexandre Halot, sénateur de Bruxelles, est condamné à 15 ans de travaux forcés (à passer dans la forteresse de Rheinbach) pour avoir facilité à des jeunes gens belges le passage en Hollande. En même temps que lui est condamnée à la même peine Madame Diercksens, de Turnhout, qui possède une propriété située sur la frontière. Plusieurs autres personnes impliquées dans l'affaire sont frappées de peines diverses : MM Gheude, Biesmans et Zeuter, de Turnhout, qui «reçoivent » respectivement 10 ans, 3 ans et demi et 5 ans ; le R.P. Verriest, 5 mois ; M. Van den Plas, de Bruxelles, 5 ans; M. Fallon, neveu du baron Fallon, 3 ans ; Mademoiselle Maindiaux, de Louvain, déjà citée à propos du procès de La Libre Belgique (1; voir 20 juin 1916), 5 ans, etc.

M. Halot est le second sénateur belge déporté par l'ennemi. Avant lui, M. Raymond Van de Venne, sénateur de Courtrai, a eu le même sort. Dès les premiers temps de l'invasion, les Allemands avaient exigé qu'une fabrique de fil de fer située près de Courtrai travaillât pour eux ; comme les ouvriers s'y refusaient, l'autorité militaire voulut contraindre M. Van de Venne à

user de son influence et à inviter ces ouvriers à travailler pour elle. On pense bien que l'honorable sénateur répondit par un refus catégorique. Pour ce motif, il fut immédiatement déporté ; il a été interné, pendant des mois au camp de Güstrow où M. Théodor, député de Bruxelles, le rejoignit en automne de l'an dernier.

La Chambre des représentants compte un plus grand nombre de victimes. Outre M. Théodor, déporté en Allemagne comme « indésirable » à la suite des incidents que l'on connaît, M. de Lalieux, député et bourgmestre de Nivelles fut emprisonné l'an dernier, pour avoir, en secret, payé leurs salaires à des agents du Départerment des chemins de fer résidant dans son arrondissement. Lorsqu'il eut accompli sa peine, les Allemands estimèrent que sa présence était « indésirable » dans le pays de Nivelles ; le sympathique député fut déporté en Allemagne, au camp de Celle (2).

Presque en même temps que lui partait également en exil M. Arthur Verhaegen, député de Gand, coupable d'avoir écrit une lettre (interceptée par l'ennemi) dans laquelle il priait son gendre, M. de Grand Ry, volontaire à l'armée, de porter à la connaissance du Gouvernement belge, certains agissements des Allemands en Flandre (3).

M. Lampens, député et échevin de Gand, fut la quatrième victime. Il a été condamné dans le procès d'espionnage de Mons (4 ; voir 7 mars 1916).

M. Wauters, député de Huy-Waremme, vient de passer deux mois en prison à Anvers pour avoir tenté de franchir la frontière hollandaise. M. Mechelynck, député de Gand a été incarcéré pendant deux mois également pour avoir distribué à des familles de soldats des lettres venant du front belge (5).

(1) 20 juin 1916:

http://www.idesetautres.be/upload/19160620%2050%20 MOIS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf

- (2) Fin 1916, M. de Lalieux fut, à raison de son état de santé, autorisé à se rendre en Suisse, mais avec défense de rentrer en Belgique. Il s'établit à Clarens, près Montreux et mourut à Ouchy-Lausanne, le 7 septembre 1918.
- (3) Au sujet du retour de M. Verhaegen, voir 23 juillet 1917.
- (4) 7 mars 1916 (mais des condamnés ont été fusillés le 2 mars) :

http://www.idesetautres.be/upload/19160302%2050%20 MOIS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf

(5) Plus tard, M. Dejardin, député socialiste de Liège et bourgmestre Beyne-Heusay, fut condamné à treize mois d'emprisonnement à Clèves pour avoir mal orthographié le nom d'un commandant allemand sur une affiche qui, par ordre de celui-ci, devait être collée sur les murs de Beyne-Heusay, et pour avoir refusé de livrer la liste des chômeurs de cette localité! D'autres députés

et sénateurs furent condamnés ou internés dans la suite. Voir années 1917 et 1918.

Concernant M. Alexandre Halot, sénateur de Bruxelles, voir e.a.:

« Visiteurs » in WHITLOCK, Brand; chapitre IX (1916) in La Belgique sous l'occupation allemande : mémoires du ministre d'Amérique à Bruxelles; (Paris; Berger-Levrault; 1922) page 321.

http://www.idesetautres.be/upload/BRAND%20WH ITLOCK%20BELGIQUE%20OCCUPATION%20AL LEMANDE%201916%20CHAPITRE%2009.pdf

Ainsi que « Jours de fête » in WHITLOCK, Brand; chapitre XVIII (1916) in La Belgique sous l'occupation allemande : mémoires du ministre d'Amérique à Bruxelles; (Paris; Berger-Levrault; 1922) page 354.

http://www.idesetautres.be/?p=ides&mod=iea&smod=ieaFictions&part=belgique100

Concernant la distribution à des familles de soldats des lettres venant du front belge, voir e. a. :

PAYRO ; « Monsieur Dagimont. Correo del soldadito belga (1-6) », in **La Nación** ; 14-19/07/1915 :

http://idesetautres.be/upload/191411-12%20PAYRO%20MONSIEUR%20DAGIMONT%20CO RREO%20SOLDADITO%20BELGA%20FR.pdf